



BNP PARIBAS

BNP PARIBAS ANNEXE C.S.S.B. NORD
10 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
54140 JARVILLE LA MALGRANGE
Tél. : 01 60 94 46 23
Fax : 01 60 94 31 46

02819 01333

008396002616



MLLE SARAH MAUD GLASER
9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Jarville La Malgrange, le 9 janvier 2018

Notre référence : **A403**

Objet : Dépassement de la durée autorisée de votre facilité de caisse

Dossier suivi par : Mme Carole REMIGIO DESJEUNES

Madame,

J'attire votre attention sur le solde de votre compte n° 30004 00764 00000123968 34 qui, à la date du 08.01.2018, est toujours débiteur et ce depuis le 30.11.2017, soit bien au-delà des 15 jours autorisés.

Or, selon les articles L.311-1 et suivants du Code de la Consommation, BNP Paribas n'est pas autorisé à vous accorder un crédit au-delà de 3 mois, sous quelle que forme que ce soit, sans la signature d'une offre préalable qui matérialise votre accord sur les conditions de ce crédit.

Afin de ne pas aller à l'encontre des dispositions légales en vigueur, je vous invite à prendre contact au plus vite avec Mme Carole REMIGIO DESJEUNES qui gère votre dossier tant que le solde de ce compte n'est pas régularisé.

Vous pouvez lui téléphoner ou lui écrire :

Tél : 01 60 94 46 23 (coût d'un appel local)
DE LUNDI À VENDREDI
09H00/12H30 - 13H30/17H30

Papier issu de forêts gérées durablement - 100% PEFC - PEFC 10-31-1248





BNP PARIBAS

Courrier : BNP Paribas
Centre Spécialisé en Solutions Budgétaires
10 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
54140 JARVILLE LA MALGRANGE

Souhaitant que vous trouviez ensemble une solution adaptée à votre situation, je vous prie de recevoir,
Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur du Centre Spécialisé en Solutions Budgétaires

 PEFC
Papier issu de forêts gérées durablement - 100% PEFC - PEFC 10-31-1248



NB : Je vous informe que ce courrier fait l'objet d'une perception de frais de gestion unitaire sur votre compte, soit à ce jour 20,00 euros conformément aux conditions et tarifs en vigueur disponibles en agence ou sur le site mabanque.bnpparibas. Il en sera de même pour les éventuels prochains courriers de notre part sur le même sujet.